

[aller au menu](#) [aller au contenu](#) [accessibilité](#)

patrimoine.

patrimoine.orient.bzh
Archives et patrimoine, ville d'art et d'histoire

- [Facebook](#)
- [Instagram](#)

[Billetterie](#)

- [Recherche](#)
- [Anita Conti](#)
- [Expositions](#)
- [Histoire](#)
- [Archives en ligne](#)
- [Images en ligne](#)
- [Incontournables](#)
- [Billetterie](#)

1. [Accueil](#)
2. [Histoire](#)
3. [Personnalités](#)
4. [L](#)
5. Le Coq Louis

Le Coq Louis



Monsieur Louis Le Coq

Louis Le Coq © Les Cahiers du Faouëdic n°7

Lire un article consacré à Louis Le Coq paru le 25 février 1939 dans le journal [Le Nouvelliste du Morbihan](#)

Du cinquiesme jour du mois de septembre mil huit
cent soixante à huit heures du matin

N° 69

ACTE DE NAISSANCE de Louis Marie Le Coq 59

né le quatre septembre
à six heures du soir. fil^s légitime
de Joseph Marie Le Coq
âgé de trente huit ans, profession de carrier

* Si l'enfant est natu-
rel, il faudra déclarer
s'il est reconnu ou non
reconnu.

et de Vianne Herro
âgée de trente cinq ans, profession de ménagère
demeurant à Mûr

16-10-28 B

L'enfant présenté à l'Officier de l'Etat civil a été reconnu être
du sexe masculin

La déclaration de la naissance a été faite par le Cit
Joseph Marie Le Coq âgé de
trente huit ans, profession de carrier
demeurant à Mûr

Premier témoin, François Dupay
âgé de trente cinq ans, profession de carrier
demeurant à Favanic Mûr

Second témoin, Joachim Le Coq
âgé de trente ans, profession de carrier
demeurant à Mûr

Lecture donnée de ce que dessus, les comparant et témoins ont
déclaré ne savoir signer.

794

Constaté suivant la loi, par moi Jérôme Marie Calvary
Bilay, Maire et Officier de l'Etat civil soussignant.

Acte de naissance de Louis Le Coq, né le 4 septembre 1860 à Mûr de Bretagne

Le Coq Louis (1860-1940)

Gardien de vaches

Couvreur

Service militaire (1881-1885)

Ouvrier aux travaux hydrauliques du Port de Lorient

Surveillant des casernes

Horloger

Organisateur de soirées
Inventeur autodidacte
Constructeur de maison à bon marché
Artiste peintre
Graveur

Louis Le Coq est né à Mur-de-Bretagne le 4 septembre 1860. Il a sept ans quand son père décède et que sa mère Jeanne Hervo doit s'occuper seule de huit enfants. Il quitte alors l'école qu'il fréquente depuis une année, pour devenir gardien de vaches. Dès lors, il apprend seul à lire grâce à un abécédaire. Devenu couvreur à Lorient où il est alors domicilié, Il commence son service militaire au 117^e régiment d'infanterie le 10 novembre 1881. On apprend ainsi qu'il est châtain aux yeux roux, avec un front ouvert, un petit nez, une bouche moyenne, un menton rond, un visage ovale et qu'il mesure 1,65 mètres. Par la règle du tirage au sort, il aurait pu ne faire que 6 mois de service mais il sera militaire jusqu'en 1885. Le 27 novembre 1882, le soldat de 2^e classe devient tambour puis, nouveau grade le 18 août 1884 en devenant caporal tambour. Selon ses déclarations à un journaliste du *Nouvelliste du Morbihan* en 1939, il termine comme surveillant des casernes. Le 20 septembre 1885, il est mis en congé de l'armée et affecté au régiment d'infanterie stationné à Lorient et passe dans la réserve de l'armée active le 1^{er} juillet 1886. Il effectue une période d'exercice au 62^e régiment d'infanterie de Lorient du 1^{er} au 21 septembre 1887. Le 1^{er} novembre 1894, il passe dans l'armée territoriale et effectue une nouvelle période d'exercice au 88^e régiment territorial d'infanterie du 28 septembre au 11 octobre 1896. Le 1^{er} novembre 1900, il passe dans la réserve de la Territoriale et est libéré de ses obligations militaires le 1^{er} octobre 1906.

Louis Le Coq déclare au journaliste, qu'âgé de 28 ans, lui qui n'a jamais pu se plier et qui a toujours voulu rester son propre maître, quitte les casernes de l'arsenal de Lorient pour ouvrir une boutique d'horlogerie en 1888, à l'angle de la rue docteur Benoît Villers et de l'église Sainte-Anne d'Arvor (rue Carnot). En fait, sa fiche de matricule indique que du 8 août 1889 au 1^{er} octobre 1894, il travaille au Port de Lorient (arsenal maritime) comme ouvrier aux travaux hydrauliques (en tant que couvreur). Ce fait est confirmé en 1890, sur l'acte de naissance de son premier enfant où il apparaît comme couvreur au port, alors qu'en 1894 à la naissance du second, il est devenu horloger.

En étant venu vivre à Lorient, il n'était pas venu seul. Sa mère, Jeanne Hervo, devenue lingère, s'y installe avec la famille, au moins dès 1881, puisque sur la fiche de Louis dans le registre de matricule militaire, il est stipulé que sa mère est domiciliée à Lorient. Un de ses frères, Noël Le Coq né en 1854 est dessinateur au port à l'Arsenal maritime. Jeanne Hervo décèdera au domicile de Louis, à l'angle de la rue Carnot et de la rue docteur Villers en 1897.

Puis, Louis rencontre Marguerite Rimbaut, née à Hennebont le 4 mars 1864, orpheline de père comme lui, avec qui il a deux enfants hors mariage. Bien que reconnu dès leur naissance par le père, les enfants ne sont légitimés au vu de l'état-civil que par le mariage à Lorient des parents, le 5 juin 1896. Le premier garçon, Jules Victor, coiffeur, est né à Lorient le 18 mai 1890 et y décède le 8 mai 1910. Le second, Marcel Francis, mécanicien de

profession exerçant à Montreuil-sous-Bois, naît le 17 décembre 1894 et décède dans le 20^e arrondissement de Paris le 3 décembre 1956. Pour l'horlogerie qui est donc ouverte vers 1894 et jusqu'en 1924, c'est son épouse Marguerite, tailleuse de profession qui va s'occuper des comptes et de la vente dans l'horlogerie.

En 1892, il découvre à Paris les gramophones et achète un de ces premiers appareils à pavillon dont il fait profiter les Lorientais lors de fêtes ou de banquets. C'est à cette époque qu'il réalise sa première invention. Il a en effet cette idée géniale de remplacer les verres que l'on ajustait au gramophone par des rondelles de mica moins fragiles et donnant un son, plus pur et plus puissant.

Il informe alors la firme *Pathé frères* de Paris de sa découverte. La firme applique aussitôt ce système à sa fabrication et en remerciement à monsieur Le Coq, pour leur avoir simplement partagé sa trouvaille, la société décide qu'un Coq sera gravé sur tous sur les diaphragmes produits. Bien que la technologie ait continué d'évoluer, le coq va perdurer : sur les disques, les films... Jamais, il n'aura touché un centime de la part des frères Pathé pour son amélioration du gramophone.

Le 27 novembre 1909, Louis Le Coq qui a investi toutes ses économies dans son projet, dépose un premier brevet d'invention (numéro 405.994) à l'Office national de la propriété industrielle pour un laminoir servant à agrandir les bagues et les alliances. L'appareil a du succès, il le livre aux grands horlogers-bijoutiers lorientais comme Costard, Langrée... puis sur Nantes, Le Havre. Face à la demande grandissante, il a du mal à fournir et doit faire appel à un fabricant installé à Aulnay-sous-Bois. Au bout d'un moment, celui-ci lui réclamant une forte somme d'argent (10 000 francs) pour la réfection de l'outillage, Louis Le Coq qui n'a pas assez d'économie pour payer, est abandonné par le fabricant. De plus, pour sauvegarder l'exclusivité de son brevet, il doit payer chaque année 100 francs. En 1912, n'ayant pas une telle somme, il ne peut empêcher que son brevet tombe dans le domaine public. Les célèbres horlogers parisiens *Venot frères* s'en empare.

Après quelques années difficiles, il rebondit. Horloger-bijoutier le jour, lui qui s'est vu délivré le permis de conduire le 21 avril 1906, décide en 1911 de louer une *Ford* d'occasion pour devenir le premier taxi lorientais à la nuit tombée. Jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, sa clientèle s'accroît. Mais la concurrence ne se fait pas attendre et la vieille *Ford* démodée n'étant plus rentable, Louis Le Coq abandonne son taxi en 1921.

Le 13 janvier 1922, il dépose un brevet (numéro 534.841) pour l'*utilisation pratique et économique de la houille bleue*. Malheureusement, des ingénieurs parisiens vont abuser de sa confiance naturelle en consultant toutes ses données et juste en adaptant quelques points, s'inspirer des travaux de monsieur Le Coq pour leurs réalisations. Une fois de plus, ça ne lui aura rien rapporté.

Le 16 mars 1922, un nouveau brevet (numéro 538.250) pour le *perfectionnement dans l'art de construire à bon marché*. Il utilise des briquettes de 18 kilogrammes composées de terre, foin, paille et gravillons : procédé appelé *terre-armée*. Afin de prouver l'efficacité de son procédé, il se lance dans la construction de 5 maisons (une au port de pêche de Keroman, une à Saint-Mathurin en Ploemeur et trois sur la commune de Keryado). Mais cette innovation, aux finitions qui ne semblent pas parfaites, par manque d'outillage perfectionné, ne connaît pas les promesses qu'il aurait pu escompter.

Le 9 octobre 1923, son épouse Marguerite, décède à leur domicile de la rue docteur Villers. L'année suivante, ressentant l'absence de celle qui l'aidait toujours à faire face aux épreuves, et très atteint par l'artériosclérose, il vend son horlogerie.

Lui qui lors de son mariage avait déclaré exercer la profession de peintre, et non d'horloger, se met à la peinture artistique. Trois mois après s'y être mis, il dit avoir été remarqué par un marchand de meuble originaire du faubourg Saint-Antoine et de passage sur Lorient. Ce dernier, ému par l'histoire du "Coq" lui propose de l'accompagner à l'exposition internationale de Londres de 1924. Il y présente des aquarelles qui sont toutes vendues et il en revient avec un diplôme de Médaille d'or pour une aquarelle intitulée Marine de Groix (Gold Medal of The International London exhibition 1924). Il va continuer la peinture mais en préférant l'huile à l'aquarelle. Il expose ses toiles sur les plages (Larmor, Le Pouldu, Quiberon, Saint-Nazaire, La Baule...). Il exposerait même une fois à l'exposition Départementale du Travail. Veandant quelques toiles mais pas assez pour vivre, il se lance dans la gravure pour lui apporter un complément financier en ayant "*combiné un procédé nouveau pour fabriquer des plaques d'identité ou de réclame*".

En 1925, n'ayant plus rien qui le retienne à Lorient, il part pour Paris. En effet, cette année-là, il est stipulé qu'il est définitivement radié de la liste électorale de Lorient pour avoir déménagé sur Paris. Il en revient à une date inconnue mais il n'a alors plus de ressources pour vivre. Cinq ans après le décès de sa femme en 1923, il n'a même pas les moyens de renouveler la concession au cimetière de Carnel. Le 13 octobre 1928, une demande est faite auprès de la Mairie de Keryado, afin qu'il bénéficie d'une assistance "*Viellard*". Il est alors domicilié rue de Kerulvé, peut-être dans l'une des maisonnettes qu'il a construit. L'adresse qu'il donne pour son fils Marcel est alors le 3 rue des Marécages à Montreuil-sur-Seine. Le docteur Joseph Roux inscrit sur le certificat médical de demande d'aide, qu'il est victime d'une impotence des doigts de la main droite et que par conséquent, il ne peut suffire à ses besoins par son travail. Il est déclaré sans ressources et sans aucun domicile de secours. Le taux d'allocation qui lui est alloué par la préfecture est de 50,00 francs.

En 1939, il déclare au journaliste qui recueille ses propos, qu'il espère avoir, aux beaux jours, l'autorisation de proposer ses services de graveur ambulancier sur la place Bisson. Âgé de 79 ans, il dit également avoir un nouveau projet : se rendre à vélo à Paris. Les dernières lettres adressées à son fils Marcel lui revenant depuis quelque temps, il dit vouloir aller le voir avant de mourir, en passant par son pays natal de Mur-de-Bretagne. Le journaliste lui objecte un doute sur sa capacité à effectuer un tel voyage au vu de son âge. *La riposte a fusé : Pourquoi pas ?*

Il n'aura pas le temps de réaliser son périple, Louis Le Coq retraité sans argent, seul et miséreux, décède à son domicile de la rue de Kerulvé sur la commune de Keryado, le 13 juillet 1940.

Il existe plusieurs interrogations sur la personne de Louis Le Coq. Comme si le destin ne voulait pas qu'il soit reconnu. Il dit travailler à l'angle de la rue Villers et de l'église Sainte-Anne d'Arvor, mais la rue ne donne pas à l'angle de l'église. Toutefois, cette rue est bien mentionnée dans l'acte de décès de son épouse en 1923 : il est déclaré horloger domicilié au 43 rue docteur Villers. D'ailleurs, dans la matrice cadastrale des contributions personnelles mobilières et des patentes de 1915 (section Merville), il paye effectivement une taxe

d'habitation pour le 43 rue docteur Villers. Lors de son mariage en 1896, il est déclaré peintre, lui qui déclare ne s'être mis à la peinture qu'après le décès de sa femme, alors qu'il devrait être écrit qu'il est horloger.

En 1888, on retrouve un Louis Marie Le Coq, mentionné dans les listes électorales de Lorient avec le métier de couvreur et alors domicilié rue du Morbihan (rue maréchal Foch). De 1890 à 1900, on le retrouve sur les listes électorales en tant que couvreur. Période où on va lui connaître deux domiciles : de 1890 à 1892 au 91 rue de l'Hôpital (rue Jules Le Grand), de 1892 à 1900 au 1 rue de Strasbourg (angle avec la rue Carnot) à La Nouvelle-Ville. Toutefois, en 1894, sur l'acte de naissance de son deuxième enfant, déclaré né au 1 rue de Strasbourg, il est écrit qu'il exerce la profession d'horloger. Sur la liste de 1900, il est écrit en marge de son nom à retrancher pour 1901. Le patronyme Louis Marie Le Coq disparaît des listes mais est remplacé dès la liste de 1900, par Louis Le Coq horloger domicilié au 64 rue Carnot dont la date de naissance n'est pas indiquée. En 1905, ce dernier est localisé au 41 rue Carnot. L'année suivante, l'année de naissance qui lui est annotée est 1865. En 1909, il est domicilié au 45 rue Carnot. En 1910, au décès de son fils Jules au domicile familial, 67 rue Carnot, Louis Marie Le Coq est déclaré horloger : Louis et Louis Marie sont donc bien une seule et même personne. Dans la liste électorale de 1919, Louis Le Coq est bien domicilié au 67 rue Carnot, mais toujours avec une déclaration de naissance en 1865. À partir de la liste électorale de 1923, son année de naissance est rectifiée : 1860. Il faut donc attendre 1923 pour que les informations concordent, vraisemblablement après vérification faite de son état-civil, au moment du décès de son épouse.

Sources : registres d'état-civil de Lorient et Keryado, registre de concession de cimetière, registre des matricules, registres des listes électorales, registre des matricules cadastrales, cahiers des bénéficiaires de l'assistance de la commune de Keryado, journal Le Nouvelliste du Morbihan du 25 février 1939.



Horaires d'ouverture des Archives

Hôtel Gabriel

La salle de lecture des Archives municipales est ouverte, sur rendez-vous uniquement,

du mardi au jeudi après-midi, de 14h à 17h.

02 97 02 23 29 - archives@lorient.bzh

[Contacter le Patrimoine](#)

[Contacter les Archives municipales](#)

Kiosque



© 2018 - Site officiel des Archives et du patrimoine de la Ville de Lorient

- [Plan du site](#)
- [Données personnelles](#)
- [Mentions légales](#)
- [Contact](#)

- [Imprimer](#)

- [PDF](#)
- [Partager](#)
[Facebook](#)[Twitter](#)[Addthis](#)

[Retour en haut](#)